



Procès-verbal

Assemblée Générale Ordinaire

Groupelement transfrontalier européen

Ouverture : L'assemblée générale 2021 du Groupelement transfrontalier européen a été convoquée à 18h30, le 30/11/2022 au complexe Martin Luther King à Annemasse par Michel Charrat, Président du Groupelement transfrontalier européen.

En présence de Monsieur Christian DUPESSEY, Maire d'Annemasse et vice-président d'Annemasse Agglo,

En présence de Madame Virginie DUBY-MULLER, Députée de la 4^{ème} circonscription de la Haute Savoie,

En présence de Madame Chrystelle BEURRIER, Conseillère départementale de Haute Savoie et Maire d'Excenevex

En présence de Monsieur Guy LARMANJAT, Conseiller départemental de l'Ain,

En présence du Directeur général de l'association Thomas FISCHER,

En présence des membres du Bureau : Pierre-Loïc FAURY, Alain LAMAT et René DELEGLISE, Vice-présidents, Didier VERGAUWEN, Trésorier,

En présence des membres du Conseil d'Administration : Annick BOCCARD, Francis CAUTILLO, Jean Marie CLAYS, Manuel DAL MOLIN, Gérard MONNOT, Claude OLIVIER, Joseph POSSAMAI, Jean Michel REVUZ,

En présence des adhérents du Groupelement transfrontalier européen,

En présence des partenaires du Groupelement transfrontalier européen.

1. Mot de bienvenue de Christian DUPESSEY

Monsieur Christian DUPESSEY, maire d'Annemasse, prend la parole pour souhaiter la bienvenue à l'Assemblée générale du groupelement transfrontalier dans le complexe Martin Luther King.

2. Rapport moral et rapport d'activité du président

Michel CHARRAT prend la parole et fait lecture à l'assemblée de son rapport moral pour l'année 2021.

Il relate la succession des événements qui ont déstabilisé l'Association et met un point d'honneur à exposer les décisions prises et les actions menées pour sortir le Groupelement



d'une situation singulière. Il évoque également les récentes dissensions internes et leur traitement.

Il rappelle ensuite les valeurs qui ont forgé l'association et l'engagement des bénévoles pour veiller sur la défense des intérêts des frontaliers. Il passe ensuite en revue les principaux dossiers qui ont appelé des interventions ou actions du Groupement, tels entre autres que la préférence cantonale, la fiscalité genevoise, le télétravail, les transports ferroviaires et routiers, le chômage...

Il évoque ensuite les liens et les actions dans le cadre de nos relations partenariales, avant de remercier l'ensemble des parties prenantes à l'objet de notre association. Il passe la parole à Thomas FISCHER, Directeur Général, pour le rapport d'activité.

Cf. Rapport Moral - Activité 2021

3. Rapport d'activité

Thomas FISCHER, avant d'entrer dans le vif du sujet, rappelle quelques éléments de contexte, eu égard à la tenue tardive de cette Assemblée Générale. Il évoque notamment une activité contrariée par la pandémie, une situation financière tendue, un climat d'incertitudes et de changements nécessaires, une équipe salariée marquée mais qui a su rester professionnels malgré les événements.

Monsieur BUET, Ancien Président du Groupement (1974-1990), interpelle vivement le Conseil d'Administration sur deux points principaux. Il s'interroge sur le fonctionnement démocratique de l'association, les trois Vice-présidents démissionnaires n'ayant pu défendre leur position dans un débat contradictoire lors de l'assemblée générale. Me MORINI CHANTREAU, Avocate au sein de FIDAL, lui répond que leur démission puis le vote de leur éviction en tant que membre s'est faite lors des instances décisionnelles et dans le respect des procédures de vote prévues conformément aux statuts en vigueur.

Monsieur BUET estime par ailleurs que le groupement est aujourd'hui trop dépendant des subventions publiques et qu'il n'est à ce titre plus en mesure de garantir une position de neutralité dans le débat frontalier. Il remet en cause de fait la santé réelle des finances du groupement. Les réponses de Thomas FISCHER puis l'intervention de Jean-François PISSETTAZ commissaire aux comptes lui démontrent que ces craintes sont non fondées, et que la hausse des subventions est temporaire et nécessaire dans la période difficile traversée par le GTE suite à l'incendie de ses locaux et à l'impact du COVID. La présentation comptable de ces subventions est conforme aux codes comptables et certifiée par notre commissaire aux comptes

Thomas FISCHER poursuit la présentation des données chiffrées pour rendre compte de l'activité réalisée par les différents services du Groupement.

Groupement transfrontalier européen

Association Loi 1901 à but non lucratif déclarée à la sous-préfecture de Saint-Julien-en-Genevois le 25 janvier 1965



Cf. Rapport d'Activité 2021

4. Rapport Financier, Didier VERGAUWEN

Didier VERGAUWEN, Trésorier de l'association, prend la parole et fait une présentation de son rapport financier 2021. Il effectue une comparaison entre 2020 et 2021, expose les différents postes de recettes et de charges et explique les variations.

Côté recettes, les cotisations 2021 s'élèvent à 1,9 M€, les subventions à 790 K€, dont une exceptionnelle de 150 K€ et les autres recettes s'établissent à 118 K€.

Côté Dépenses, la masse salariale, en diminution de 159 K€, s'établit à 1,7 M€, et les charges de fonctionnement, en augmentation de 139 K€, s'élèvent à 876 K€, intégrant notamment une année complète de loyer dans les nouveaux locaux.

Le résultat courant de l'exercice 2021 s'élève à 11 582 €. Il est à noter un résultat financier de 8 289 € qui atteste d'une trésorerie bien gérée.

Cf. Présentation Comptes Annuels 2021

Thomas FISCHER excuse l'absence de Stéphane LE HYARIC, Expert-Comptable, retenu chez lui pour des raisons de santé. Ce dernier a néanmoins fait parvenir un document avec des précisions et des éclairages particuliers en 8 points concernant la situation financière du Groupement et son évolution. Thomas Fischer en fait la lecture à l'Assemblée.

Cf. Présentation Eclairages comptables 2021

5. Rapport du commissaire aux comptes, Jean-François PISSETTAZ

Jean-François PISSETTAZ, Commissaire aux Comptes, prend la parole et en préambule informe l'assemblée qu'il a été en contact à 3 reprises avec Monsieur BUET pour répondre à ses interrogations et réfuter

Jean-François PISSETTAZ, présente le rapport de son mandat de commissariat aux comptes, y compris le rapport spécial. Il certifie sans réserve les comptes annuels présentés pour l'exercice 2021 et affirme leur sincérité et leur conformité avec les règles et les normes en vigueur.

L'approbation des comptes est soumise au vote de l'Assemblée qui les approuve à l'unanimité des membres présents.

Cf. Rapport du Commissaire aux Comptes et Rapport Spécial pour l'exercice 2021

6. Approbation du Rapport Moral du Président

René DELEGLISE, Vice-Président, soumet le rapport moral du Président aux voix des membres présents à l'Assemblée Générale. L'Assemblée Générale approuve le rapport moral du Président à la majorité (Pour=52 Abstention=5 Contre=3).



7. Approbation des comptes annuels 2021

René DELEGLISE, Vice-Président, soumet les comptes annuels de l'Association aux voix des membres présents à l'Assemblée Générale. L'Assemblée Générale approuve les comptes annuels à la majorité : Pour = 53, Abstention = 5 et Contre = 2).

8. Quitus de gestion au Conseil d'Administration

René DELEGLISE, Vice-Président, soumet au vote des membres présents à l'Assemblée Générale le quitus au Conseil d'Administration. L'Assemblée Générale donne le quitus de gestion au Conseil d'Administration à la majorité (Pour = 53, Abstention = 5 et Contre=2).

9. Budget et Situation 2022

Thomas FISCHER intervient pour expliquer les modalités de construction du budget de 2022. Compte tenu de l'avancement de l'année, il propose la présentation du budget, le suivi réalisé avec les arrêtés de comptes au 30 juin et au 30 septembre 2022 et enfin l'estimation de l'atterrissage des comptes à fin d'année 2022.

Le budget prévisionnel 2022 s'élève à 2 888 000 € et il est présenté à l'équilibre. Au 30 juin, un résultat positif de 42 K€ est constaté, capitalisant l'expérience de l'année précédente en intégrant le traitement des cotisations. Thomas FISCHER explique les décisions prises et les projets conduits pour redresser la situation financière. Il en profite pour saluer l'investissement des équipes du Groupement et particulièrement Manon Christen, en charge de la communication. Au 30 septembre, la tendance du premier semestre se confirme et laisse apparaître un résultat positif supérieur qui s'établit à 125 K€. Thomas FISCHER projette une fin d'exercice dans cet ordre de grandeur, à savoir au tour de 134 K€. Il est à noter que ces résultats enregistrés en 2022, sont atteints sans subvention exceptionnelle.

Cf. Présentation Budget 2022

10. Approbation du budget 2022

Pierre-Loïc FAURY, Vice-Président, soumet le budget 2022 de l'Association aux voix des membres présents à l'Assemblée Générale. L'Assemblée approuve le budget 2022 à l'unanimité des membres présents.

11. Perspectives et orientations 2023

Thomas FISCHER enchaîne avec une information sur les travaux en cours et les orientations pour l'année 2023. Il évoque une ouverture de la gouvernance et davantage de transparence sur les actes de gestion.

L'objectif poursuivi est de renforcer la confiance des parties prenantes du Groupement pour engager les processus de reconnaissance de l'intérêt général et de l'utilité publique.



Pour plus de clarté et de simplicité pour l'adhérent, un contrat d'adhésion devra permettre de mieux identifier les droits et les devoirs.

Thomas FISCHER informe l'assemblée de l'opération spéciale de reprise en direct du recouvrement des cotisations des adhérents MMA. En effet, pour des raisons juridiques, les cotisations « Assurance Santé de MMA » et « Adhésion GTE » devront faire l'objet d'un appel séparé. Il précise qu'il n'y a pas d'incidence sur les prestations du contrat santé comme pour les prestations du GTE.

Une cartographie de nos services a été réalisée et une réorganisation est en cours pour mieux répondre aux attentes des frontaliers.

Enfin, l'évolution de notre système d'information est nécessaire pour répondre aux enjeux des zones transfrontalières, nous permettre de concentrer nos énergies sur les activités à valeurs ajoutées pour nos frontaliers.

12. Cotisations 2023

Pierre-Loïc FAURY propose à l'assemblée de reconduire à l'identique les cotisations annuelles au Groupement Transfrontalier Européen, à savoir 90 €/an pour les actifs, 50 €/an pour les jeunes (< 26 ans) et les retraités.

13. Approbation des cotisations 2023

Pierre-Loïc FAURY soumet aux membres présents à l'Assemblée Générale la proposition de reconduction à l'identique des cotisations pour l'année 2023.

Actif = 90 €/an, Jeunes <26ans = 50 €/an et Retraités = 50 €/an

L'Assemblée approuve cette proposition à l'unanimité.

14. Renouvellement des membres au Conseil d'Administration

René DELEGLISE expose une proposition en réponse à l'évolution envisagée de nos statuts. A cet effet il présente individuellement les membres du Bureau et collectivement les membres du Conseil d'Administration.

Aucune candidature n'étant parvenue, il lance un appel à candidature à l'assemblée. Monsieur Michel PONCERRY accepte de se présenter.

René DELEGLISE propose la résolution suivante :

Après que le Président a présenté la liste des membres du Conseil d'administration et du Bureau à renouveler et a rappelé le projet de refonte statutaire en cours et dont l'approbation est soumise à la prochaine Assemblée Générale Extraordinaire, l'Assemblée Générale Ordinaire décide la prorogation de l'ensemble des mandats des membres du Conseil d'Administration du Bureau dans leur composition actuelle et ce, jusqu'au 30 avril 2023 au plus tard.

Cf. liste Membres du Conseil d'Administration prorogés

Groupement transfrontalier européen

Association Loi 1901 à but non lucratif déclarée à la sous-préfecture de Saint-Julien-en-Genevois le 25 janvier 1965



[L'association des travailleurs frontaliers franco-suisses](#)

L'Assemblée Générale vote et approuve cette résolution à l'unanimité des membres présents.

15. Conclusion

Michel CHARRAT constate que l'ordre du jour de cette Assemblée Générale est épuisé et propose de donner la parole à nos partenaires élus.

Madame Virginie DUBY MULLER, députée 4^e circonscription de la Haute-Savoie.

Madame Chrystelle BEURRIER, Vice- présidente du Conseil Départemental de Haute Savoie.

Michel Charrat conclut l'Assemblée Générale en remerciant à nouveau tous les parties prenantes, bénévoles et personnel pour leur engagement dans cette période compliquée et mouvementée.

Michel CHARRAT

Président

Groupement transfrontalier européen

Association Loi 1901 à but non lucratif déclarée à la sous-préfecture de Saint-Julien-en-Genevois le 25 janvier 1965

Groupement transfrontalier européen

21 avenue Émile Zola
BP35 – 74103 ANNEMASSE Cedex
+33 (0)8 92 70 10 74

Numéro de SIRET : 30536302000036

www.frontalier.org